## Fiche de procédure

## Informations de base REG - Règlement du Parlement Règlement PE, annexe XVI, paragraphe 1, point a: lignes directrices pour l'approbation de la Commission; interprétation Sujet 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFCO Affaires constitutionnelles		
	AFCO Affaires constitutionnelles		